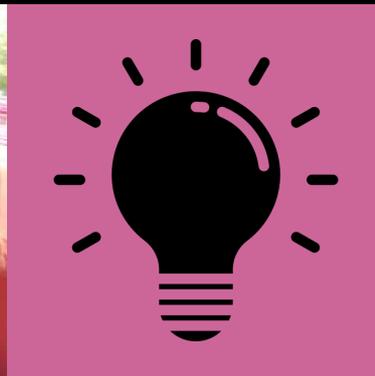
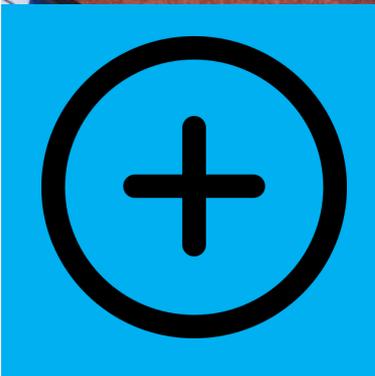


# GUIDE PRATIQUE A.C.M 2021-2022



# PRÉSENTATION DE L'ACM

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) assure un panel **entier** d'accueils différents pour chaque période et besoins pour les **enfants d'âge primaire** :

- ⇒ **Périscolaire** : Accueil (garderie) du matin, pause méridienne, accueil (garderie) du soir et étude surveillée
- ⇒ **Mercredis récréatifs** : à composer selon vos besoins.
- ⇒ **Congés scolaire** : La 1<sup>ERE</sup> semaine des petites vacances (sauf Noël) avec thème. Réservation complète de la semaine.
- ⇒ **Congés d'été** : les 8 semaines avec chacune un thème et un temps fort. Les modalités particulières de l'été (facturation et annulations) sont exposées dans le règlement de l'ACM (§ II. 2. e.).

Toutes ces prestations sont détaillées dans les prochaines pages de ce guide pratique que nous vous conseillons de **conserver toute l'année scolaire**.

L'ACM communique régulièrement avec les familles, notre logo sera toujours présent. Ce dernier reflète l'éventail d'accueils que nous proposons.



L'équipe de l'ACM s'efforce de proposer des contenus variés . De plus, la direction reste disponible et à l'écoute pour tous renseignements

## ORGANIGRAMME DE L'ACM :



**DIRECTEUR DE  
l'ACM**

LESNIAK Séverin



**DIRECTRICE ADJOINTE**

MAUCOTEL Marine  
En congé maternité  
de retour en octobre 2021

**E  
Q  
U  
I  
P  
E**



Sabine



Mervé



Joey



Michèle



Patricia



Marie (cuisine)

# LES INFOS PRATIQUES



La direction de l'ACM est joignable les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 7H30 à 18H30 au 06.37.54.91.22.

Enregistrez ce numéro dans votre répertoire

Début septembre, pensez à nous déposer l'attestation de scolaire de votre enfant.

L'accueil s'effectue à la **salle Jules Renard** (sauf l'été).

Vous trouverez tous les documents utiles (*règlement, flyers, plannings d'activités, informations pratiques et les différents projets.*) dans l'onglet « Téléchargements » du portail familles ou sur le site de la commune [www.fleville.fr](http://www.fleville.fr), onglet « Vie quotidienne » ; rubrique « Accueil Collectif de Mineurs »



L'ACM **communique** beaucoup par **mail** (*sortie, information importante, demande d'information, facturation...*) vérifiez-les donc régulièrement afin d'être bien informé(s). Les **tracts** et les **affiches** sont aussi utilisés.

Pour rappel :

- Les enfants ne sont pas autorisés à **quitter seuls l'ACM**
- Les **personnes mineures** ne sont pas habilitées à retirer les enfants de l'ACM (sauf autorisation du directeur de l'ACM).



Les enfants non inscrits avant le 30 juin ne pourront pas être pris en charge par l'ACM à la rentrée

11/11/ 2021	27/05/ 2022	06/06/ 2022	14/07/ 2022	15/08/ 2022	29/08/ 2022	30/08/ 2022
Férialé	Vaqué	Férialé	Férialé	Férialé	Fermé	Fermé
<u>Vacances de Noël : ACM fermé du samedi 15/12 au dimanche 02/01</u>						



Les réservations permanentes (cantine, garderie et mercredis récréatifs) pour l'année scolaire ou une période déterminée ne sont pas possibles en direct via le portail familles. Si vous êtes intéressé(e), merci de passer remplir une demande dès la rentrée à l'accueil de la Mairie. Ainsi, terminé les oublis d'inscriptions en début de mois.

# PÉRISCOLAIRE

Inscription au plus tard la veille à 23H59 via le **portail familles**.

Une inscription ou une annulation hors délai (mail, SMS ou appel) peut être acceptée par la direction jusque **8H30**.

Au-delà, le tarif « **hors réservation** » s'applique ou la réservation est due.

Créneaux d'accueil		Toute heure entamée est due
Matin	7H30-8H15	
Repas	11H45-13H35	
Garderie soir : 1 <sup>ERE</sup> heure et étude	16H30-17H30*	
Garderie soir : 2 <sup>EME</sup> heure	17H30-18H30*	

TARIFS	QF < 500 <sup>1</sup>	500 < QF < 1000 <sup>1</sup>	QF > 1000	Tarif Hors Réservation
Pause méridienne avec repas <sup>2</sup>	3,80 €	4,60 €	5,50 €	7,60 €
Heure de garderie (matin et soir)	1.20 €	1.40 €	1.50 €	2.50 €
Etude surveillée <sup>3</sup>	1,50 €	1,80 €	2,10 €	3,00 €

1. Pour bénéficier de ces tarifs, joindre le justificatif CAF

2. Déduction forfaitaire de 3€ en cas de repas obligatoirement fourni par la famille dans le cadre d'un PAI. Il doit être signé par les personnes compétentes et fourni à l'ACM

3. Aucun enfant ne pourra quitter l'étude surveillée avant 17H30 - Limitée à 10 enfants.

## \*En cas de dépassement :

- Après 17H30 : la seconde heure est facturée au même tarif que la première.
- Après 18H30 : une heure supplémentaire est facturée au tarif hors réservation.

Les menus sont disponibles sur le portail familles, le site de la commune et sur la panneau d'affichage de la Salle Jules Renard dès leur réception par l'ACM. Les anniversaires des enfants sont fêtés à la cantine le dernier jeudi du mois.

# MERCREDIS RÉCRÉATIFS

## À COMPOSER SELON VOS BESOINS

Inscription jusqu'au dimanche précédent à 23H59 via le portail familles.

Une inscription hors délai au tarif normal peut être acceptée par la direction sous condition. Celle-ci doit être demandée par écrit à l'adresse [servicescolaire@fleville.fr](mailto:servicescolaire@fleville.fr) ou via la messagerie du portail familles.

Créneaux d'arrivée ou de départ des enfants		En cas de sortie, ces horaires peuvent être modifiés, vous en serez informés par mail la veille au plus tard.
Matin	7H30-9H00	
Avant le repas	11H30-12H00	
Après le repas	13H30-14H00	
Soir	17H00-18H30*	

TARIFS	QF < 500 <sup>1</sup>	500 < QF < 1000 <sup>1</sup>	QF > 1000	Tarif extérieur <sup>2</sup>
Matin	4,70 €	6,20 €	7,50 €	10,70 €
Repas <sup>3</sup>	3,80 €	4,60 €	5,50 €	7,60 €
Après-midi (goûter compris)	5,20 €	6,70 €	8,00 €	11,20 €
Journée complète (repas et goûter compris)	10,20 €	13,50 €	15,10 €	20,90 €

1. Pour bénéficier de ces tarifs, joindre le justificatif CAF.
2. Ne s'applique pas pour les extérieurs scolarisés à Fléville
3. Le repas seul et une journée sans repas ne peuvent pas être réservés.

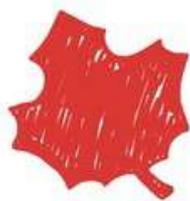
\*Tout dépassement après 18H30 est facturé 5€ en supplément.

Toute annulation après minuit (mail, SMS et appel) le lundi précédant sera refusée. Sauf motif valable (Cf. Règlement §. II.1.d.)

Un planning d'activités mensuel sera construit et publié, au plus tard, la veille du premier mercredi du mois, dans l'onglet « Téléchargements » du portail familles et à la salle Jules Renard.



# CENTRE DE LOISIRS



Semaine d'Automne du 25 au 29 octobre 2021

Inscription du 9 septembre au 10 octobre 2021

Semaine d'Hiver du 7 au 11 février 2022

Inscription du 5 au 23 janvier 2022



Semaine de Printemps du 11 au 15 avril 2022

Inscription du 1<sup>ER</sup> au 27 mars 2022

Les 2 mois d'été : du mercredi 6 juillet au vendredi 26 août

Inscription du 30 mars au 31 mai 2022



- Limité à **50 enfants** (placement sur liste d'attente possible sur demande écrite à l'adresse [servicescolaire@fleville.fr](mailto:servicescolaire@fleville.fr)).
- Accueil le matin de **7H30 à 9H00** et départ le soir de **17H00 à 18H30\***. En cas de sortie, ces horaires pourront être modifiés. Le cas échéant, vous en serez informés au préalable.
- Un tract vous sera remis en amont de la période de réservation afin de présenter le **thème**, les activités majeures et rappeler les dates importantes.

TARIFS	QF < 500 <sup>1</sup>	500 < QF < 1000 <sup>1</sup>	QF > 1000	Tarif extérieur <sup>2</sup>
Tarif semaine complète <sup>3</sup>	50,00 €	62,80 €	75,40 €	101,90 €
Tarif semaine incomplète <sup>3</sup>	40,00 €	51,60 €	62,30 €	88,90 €
Tarif avec déduction de l'ATL <sup>4</sup>	31,00 €	43,80 €	/	82,90 €

**\*Dépassement** après 18H30 : 5,00 € facturés en supplément

1. Pour bénéficier de ces tarifs, joindre le justificatif CAF

2. Ne s'applique pas pour les extérieurs scolarisés à Fléville

3. Réservation complète de la semaine obligatoire (repas et goûter compris)

4. ATL (Aide au Temps Libre) - Pour bénéficier de ce tarif, joindre le justificatif CAF